



MAIRIE DE BOURS

INFORMATION MUNICIPALE

En vue des prochaines élections européennes du 26 mai 2019, la date limite d'inscription sur les listes électorales est le dernier jour du deuxième mois précédant le scrutin, soit le dimanche 31 mars 2019.

Je vous informe qu'une permanence en mairie sera assurée le Samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00 afin de réceptionner les demandes d'inscription sur la liste électorale de la commune.

Les électeurs pourront, par ailleurs, déposer leurs demandes d'inscription en ligne sur le site service-public.fr, jusqu'au dimanche 31 mars inclus.